Le leader a donné son accord pour des remises de peines à certains condamnés - 10 /Feb/ 2020

A l’occasion de l’anniversaire de la victoire glorieuse de la Révolution islamique, le Guide suprême de la Révolution islamique, l’honorable Ayatollah Khamenei a accepté le 10 février 2020, la proposition de suspensions ou de diminutions de peines pour 2315 prisonniers, jugés par les tribunaux de grande instance, correctionnels, militaires et révolutionnaires et certaines organisations gouvernementales.

A l’occasion de la commémoration de la victoire glorieuse de la Révolution islamique, Hojatoleslam Raïssi, chef du pouvoir judiciaire, avait écrit une lettre au Guide suprême de la Révolution islamique, demandant son accord pour des remises de peines à 2315 condamnés identifiés comme éligibles par la commission concernée ; cette proposition a été approuvée par l’honorable Ayatollah Khamenei sur la base de l'article 11 du titre 110 de la Constitution.